



Commune de Felon

Compte-rendu de la réunion de conseil du 22 juin 2020

Etaient présents : Serge MARLOT, Sylvie CHRÉTIEN, Mary CAILLEAU, Pascal CHAVEROT, Clément CRISCUOLO, Marie DE VLEESCHOUWER, Alexandre FARQUE, Andréa GIL, Christophe ROELLINGER, Nathalie SCHADIG, Éric WEISS.

Excusé : /

Début de séance : 20 h 00. Secrétaire : Clément CRISCUOLO Fin de séance : 21 h 00

1. Coupes de bois 2020-2021 :

Le Président de la commission bois fait part des propositions de coupes, faites par l'ONF et de ce que cela implique pour la commune.

Après exposé et discussion les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident :

- De ne pas retenir toutes les coupes et ne conserver que celles des parcelles 17a et 18a. Les parcelles 19a, 20r et 21r sont rejetées.
- De fixer le lot d'affouage à 120 € et précise que même les personnes extérieures au village pourront en bénéficier
- De nommer :
 - garant 1 : Clément CRISCUOLO
 - garant 2 : Alexandre FARQUE
 - garant 3 : Sylvie CHRÉTIEN
- De demander à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre pour le bois façonné et les affouages 2020-2021 ;
- D'autoriser le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de ces prestations

2. Divers :

- Coupe à blanc éventuelles sur parcelles 5 « les champs du chenois » et « les roullats » en vue d'économies de sylviculture et de projets hypothétiques (vergers, lotir, pâturages, sapinière de Noël ?). Consultation de différents intervenants pour coupe sur pied + broyage des souches pour budgéter ce point.